L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 MAI 1880. 53me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 26 MAI 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, plusieurs lots de terre dans le 4me district, avec bâtisses et améliorations. [Voir aux annonces.]

Par Hooy & O'Connor, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Julia, Cypress, Magnolia et Locust, 1er district.

Par Spear & Escoffier, au No 58 de la rue St-Philippe, entre Royale et Bourbon, un fonds de groceries.

De la responsabilité des Dettes.

Il n'y a pas de pays ou la propriété immobilière soit si mal traitée qu'aux Etats-Unis. On lui fait supporter toutes les conséquences, c'est-à-dire toutes les bévues des gouvernements d'Etat, des gouvernements de ville, et aussi de tous les gouvernements de comtés quelque chétifs qu'ils puissent être. Les Législatures permettent, autorisent, sanctionnent et tolèrent tout. Il s'en suit que la valeur de ces propriétés va et vient comme les plus misérables valeurs de bourse, quand au contraire on s'est toujours attaché dans les vieux pays à donner aux propriétés foncières un caractère de valeur solide, permanent et immuable. On n'a garde d'y toucher en Europe, car l'on sait que si l'on y touchait il pourrait en résulter des commotions profondes où les gouvernements établis périraient. La France, à la fin du siècle dernier, et pendant le cours de celui-ci, a passé par des épreuves terribles, et de nature par leurs nécessités à ébranler le droit de propriété, ou de nature, en tout cas, à lui faire courir d'immenses dangers. Eh bien! la propriété foncière n'en a pas souffert.

La France a traversé d'épouvantables crises, et subi plusieurs invasions; elle a eu à s'affranchir deux fois, à payer deux rançons ou deux libérations, après 1815 et après 1870, et bien que les obligations fussent monstrueuses, la dernière surtout, la France y a pourvu sans avoir besoin de pressurer les contribuables fonciers; la France a su se tirer d'affaire par des impôts savamment et habilement calculés et pesant sur tout le monde, et le plus souvent indirectement, sans avoir recours à aucune de ces brutalités financières qui s'adressent à un seul intérêt, à un intérêt exclusif parce qu'il est le plus visible et le plus facile à atteindre et à frapper. La France aurait aujourd'hui plus de 100 milliards de dette et elle eut procédé au paiement de ses obligations factices ou autres, comme on voudrait que la Nlle-Orléans y procédât, en ce moment, et la propriété foncière y eut péri comme droit, si l'on eut parmis à de petites cours inférieures de la taxer à outrance et sans limite pour satisfaire des créances véreuses et sans justification de légitimité, de nécessité ou de morale. La France est sortie trois fois de ses gênes financières avec une facilité qu'on dit prodigieuse et que l'histoire célèbrera à jamais, et la France en est toujours sortie avec honneur, sans qu'il soit venu à l'idée de personne d'avancer qu'elle n'avait pas toujours respecté religieusement la foi des contrats.

Pour passer du grand au petit, nous dirons qu'il nous faudrait bien ici en ce moment un peu de cet esprit français qui sait se conformer aux circonstances, et qui sait résoudre avec vigueur et promptitude des difficultés en apparence insurmontables, sans blesser essentiellement l'intérêt ou le droit acquis de personne. Nous sommes réellement à la merci des tribunaux; nos propriétés dépendent de cours de justice d'origines diverses et fonctionnant au nom de plusieurs autorités. Ces cours ont par conséquent des jurisprudences diverses et le droit se perd dans une confusion de décisions et d'arrêts souvent en conflit, mais dont il est certain que la propriété foncière sera victime. A supposer que la Cour Suprême de l'Etat nous protège, c'est là qu'est notre dernier espoir, qui pourra nous assurer que nous jouirons en paix du bénéfice de sa justice?

En attendant, nous avons vu avec satisfaction que dans une question analogue à celle qui a été soumise à notre Cour Suprême, le juge Woods, de la Cour de Circuit des Etats-Unis, avait mis un certain tempérament à sa décision. Il reconnait la constitutionnalité de la créance, mais avant de décréter un mandamus pour une levée de taxe spéciale afin de couvrir une réclamation depuis longtemps obligatoire, il veut savoir si la ville n'est pas en état de la payer avec ses revenus propres et réguliers, sans avoir recours au moyen violent d'une surcharge fiscale.

Le juge Bradley, de la cour suprême des Etats-Unis a partagé cette opinion, et l'on voit que ces deux magistrats éprouvent une grande répugnance à user du moyen brutal de la taxe accordée avec tant de sans façon par d'autres cours. Quant à la déclaration de constitutionnalité relative aux bons de 1852, nous n'en sommes nullement surpris et c'est le contraire qui nous eut étonné, car le juge Woods n'avait pas attendu ce moment pour se prononcer sur cette question contre la loi des bons à prime. Le juge Woods et le juge Bradley adoptent entièrement l'opinion émise par le Président de la Cour Suprême, Manning, contre le juge Marr, organe de cette même Cour à cette époque, et d'après cette dernière décision, la Législature a bien fait de donner aux bons consolidés un droit égal de partage au gateau des cinq mills. Cela, comme nous l'avons soutenu si souvent, était inévitable.

En présence de ce jugement qui commence à faire triompher une justice trop tardive, nous ne comprenons pas le but d'une manifestation, signée d'une centaine de personnes et adressée *aux porteurs de bons à prime ici et ailleurs;* il était inutile de dire *ailleurs*, car ces bons, n'inspirant pas confiance, ne sont jamais sortis de la Nouvelle-Orléans. Mais la prétention du manifeste est considérable et il ne vise à rien moins qu'à influencer la Cour Suprême de l'Etat dans l'opinion qu'on attend sur le plus grand procès qui ait jamais été porté devant elle. La prétention des signataires de ce manifeste est d'autant plus considérable qu'il est diamétralement opposé aux dix mille signatures, vraiment populaires, qui furent présentées à la Convention en faveur de la limitation de la taxe municipale à 10 mills pour tous objets.

Est-ce que ces cent personnes, dont nous ne voulons pas rechercher les motifs, auraient l'espoir d'annihiler un article de la constitution ratifié par le peuple à la presque unanimité, et fortifié, confirmé et amplifié par deux lois de la session législative de 1880? La première loi, toute spéciale et *ad hoc*, et la seconde, tout aussi formelle, à propos de la convention de la dette d'Est-Féliciana. A ces deux lois nous ajoutons l'article sur la liquidation de la dette de ville qui affecte, contre la loi des bons à prime, le revenu des cinq mills au service de toutes les dettes reconnues valides sans distinction.

Alors nous demandons au cent signataires du manifeste en question, comment il serait possible, lorsmême que notre cour suprême, en faisant à la constitution un accroc inattendu, maintiendrait la surtaxe de cinq mills, nous leurs demandons comment il serait possible, dans l'hypothèse de la validation des bons à prime, de satisfaire les porteurs de ces bons, les porteurs des bons de 1852 qui sont bien pour le moins aussi respectables que les autres, et les porteurs de tous les autres bons non convertis, mais qui se présentent au syndicat de la liquidation avec des droits égaux à la spoliation des propriétaires fonciers?

Supposons maintenant, afin de rendre plus claire l'absurdité d'une obligation absolue envers de prétendus contrats, supposons que la dette de ville au lieu de s'élever à 20 millions, s'élevât à 40 ou à 50 millions, c'eût été possible puisque les Législatures de Warmoth avaient fait monter la dette de l'Etat à 53 millions, que faudrait-il faire alors pour contenter les cent signataires du manifeste? Il faudrait inviter chaque propriétaire à abandonner sa maison et à partir, le sac sur le dos, pour aller chercher le voisinage des bêtes fauves, car là seulement ils seraient à l'abri de la justice fiscale de la Nouvelle-Orléans et de ses impitoyables créanciers. N'oublions pas que sur les 91 millions de l'assessement de l'année dernière, la propriété foncière ne figure que pour 71 millions. Si les bons à prime et tous les bons de cette catégorie non convertis sont déclarés constitutionnels et valides, l'assessement tombera à 50 millions, à moins que les assesseurs, complices de la voracité des créanciers, ne conservent les cotes actuelles, auquel cas, la supposition que nous faisons plus haut sera une réalité et l'expropriation deviendra générale, car il faudra 25 et 30 mills de taxe au lieu de 10 mills ou de 15 mills. Et qui pourra les payer?

Heureusement, il y a un droit au-dessus de tout cela, il y a un droit absolu et dominant, et c'est ce droit qu'il faut appliquer. Si on ne l'eut pas violé en 1876, en violant la loi de 1852, qui était une loi fondamentale, non seulement constitutionnelle, mais encore constituante, une véritable loi de sauvegarde et d'avenir, nous n'en serions pas où nous sommes, et notre ville, libre de toute entrave, poursuivrait paisiblement et honnêtement le cours de ses brillantes destinées. Il faut donc, en dépit des clameurs des agioteurs et des boursiers, revenir à ce droit primordial, à ce droit sauveur, et toutes les difficultés de la situation seront applanies et résolues. Si, au contraire on veut payer les dettes, il faut au moins que tout le monde les paye, et non les propriétaires seuls.

Nous avons reçu de l'honorable Semmes, son mémoire dans l'affaire de la ville contre les porteurs de bons à prime.

Grand concert et ascension de ballon au Fort Espagnol, le 27 mai.

LOUISIANE.

Le Franklin *Sun* persiste à dire que l'on a trouvé de l'or dans la paroisse; il promet des détails pour son prochain numéro.

Nos confrères de Markaville annoncent qu'il y a eu des pluies bienfaisantes dans la paroisse des Avoyelles et que les récoltes ont une apparence splendide.

Southern Quarterly Review.—Le professeur Whitaker a bien voulu nous communiquer les épreuves du numéro d'avril de cette revue qui paraitra vers la fin de la semaine. Dans l'article de début le professeur commente le livre remarquable "The Republic of Republics" qui a été publié en 1878, par un des avocats de l'ex-président Jefferson Davis lorsqu'il était poursuivi. On sait que l'auteur de ce livre est notre concitoyen M. J. B. Sage. Le professeur défend dans son article la thèse de la souveraineté des Etats. Le même numéro contiendra un article bien écrit et intéressant de l'honorable Frank McGloin sur le communisme dans le présent et dans l'avenir, sujet plein d'actualité.

Citons encore une nouvelle pittoresque par T. P. M. "The Moonshiner's Bride", un article du professeur Pratts "The Constitution of the State of Missouri as inhibiting public debts," un essai sur Rabelais, Calvin et Montaigne, un poème d'Adinac "Denata", et le commencement d'une traduction en vers anglais de *Télémaque*, traduction qui paraitra en volume.

Ne manquez pas de vous rendre, jeudi soir, au Fort Espagnol.

Southern Art Union.—Il y aura ce soir, à 7 heures et demie, au salon des dames de l'Hôtel St-Charles réunion des fondateurs du "Southern Art Union," pour ratifier la charte. Toutes les personnes qui s'intéressent à l'œuvre sont priées d'y assister.

Bonne nouvelle.—Nous prenons plaisir à annoncer à nos lecteurs et au public en général que le beau steamer, si commode et si sûr, "Sunbeam", vient d'arriver et qu'il fera maintenant, du Fort Espagnol à Mandeville et Lewisburg, des voyages réguliers et quotidiens, excepté les mardis, ainsi qu'on peut le voir dans l'annonce que nous publions aujourd'hui. C'est là une bonne nouvelle pour nos amis "Can't get away friends" qui auront ainsi la facilité de respirer la brise du Lac sur un superbe bateau à un prix nominal.

Le "Sunbeam" est un parfait bijou, ayant de magnifiques installations pour les passagers et les touristes. Il est pourvu d'une cuisine complète et l'on peut à toute heure s'y faire servir les mets les mieux accommodés et les plus délicats de la saison. On y trouve tout ce que les marchés peuvent offrir. Le bateau est commandé par le capt. John A. Bistry, qui est un officier habile et sûr, ayant, comme navigateur, une expérience de vingt années. Le "Sunbeam" deviendra promptement un des steamers les plus populaires du Lac, et nous ne connaissons pas de meilleur moyen pour passer quelques heures à l'abri de la poussière, que de faire une course sur le "Sunbeam" en compagnie de ses officiers aimables et courtois.

Chaussures blanches pour communion, à l'**Etoile Rouge.**

Worcestershire Sauce.—Le désir croissant de visiter les pays étrangers dans toutes les parties du monde et d'observer les différents modes de vie et usages, est un bon indice de raison et d'intelligence. Le voyageur observateur remarquera les divers genres de maisons, d'habits, de coutumes et de mœurs sociales, les changements d'air, d'eau et de cuisine, &c., suivant qu'il s'approchera du pôle ou des tropiques, mais il trouvera que dans le monde entier il n'y a qu'une voix sur l'excellence de la **sauce de Worcestershire** dont le bon goût égale la célébrité et qui rend tout délicieux, la viande, le gibier, les poissons, les soupes, les jus, les légumes, ce qui fait qu'on la regarde partout aujourd'hui comme le secret de la bonne cuisine. La sauce de Worcestershire, en outre, excite prodigieusement l'appétit.

Ascension de ballon au Fort Espagnol, jeudi soir; pas de frais additionnels.

Chaussures fines pour dames.—Après bien des expériences et après avoir beaucoup dépensé d'argent, monsieur Durieu nous apprend qu'il est arrivé à faire si bien perfectionner la chaussure fine pour dames que la vogue de ses articles a grandi à un tel point qu'il reçoit des ordres de tous les Etats du Sud et c'est à peine s'il peut suffire à toutes les demandes. C'est un bon point de plus à ajouter à la popularité de l'**Etoile Rouge**, qui promet, plus que jamais, d'être le rendez-vous des gens qui veulent se bien chausser.

Grande ascension pyrotechnique de ballon, jeudi soir, au Fort Espagnol.

Excursion du Sunbeam.—C'est aujourd'hui que le bateau à vapeur Sunbeam inaugure ses excursions à Mandeville et à Lewisburg. Il partira du fort espagnol à l'arrivée du train de 8 heures du matin. Le prix des billets d'excursion aller et retour n'est que d'une piastre.

Voir l'avis relatif à l'ascension de ballon au Fort Espagnol.

Bottes unies Louis XV, à l'Etoile Rouge.

Nouvelles Télégraphiques.

La prorogation des Chambres.

Paris, 21 mai—M. de Freycinet, président du conseil, a informé la commission du budget que la date de la prorogation des chambres a été fixée au 15 juillet.

Les grévistes de Roubaix.

Paris, 21 mai — Le nombre des ouvriers en grève à Roubaix diminue tous les jours. Deux Belges et un Hollandais ont été arrêtés sous l'inculpation d'exciter les ouvriers contre les patrons.

Tableaux achetés par des Américains.

Paris, 21 mai—On dit ce matin que les tableaux suivants exposés au Salon ont été achetés par des Américains: "Vénus se défendant contre l'Amour", par Bouguereau, prix $5,000; "Le Soir", Jules Creton, $5,000; "Intérieur", Bouveret, $2,200; "Menuet", Jacquet $8,000.

La manifestation du 23 mai.

Paris, 21 mai—Bien que la manifestation communiste annoncée pour dimanche ait été blâmée par la majorité des feuilles radicales elles-mêmes, les journaux réactionnaires comme le *Figaro*, font l'impossible pour exciter les craintes au sujet du maintien de la tranquillité publique.

Epilogue d'une querelle.

Berlin, 21 mai—La princesse de la couronne d'Allemagne, fille de la reine Victoria, est retournée à Postdam après un séjour de six mois en Autriche et en Italie.

Le procès des Nihilistes.

St-Pétersbourg, 19 mai.—"La cour martiale a ouvert ses séances, lundi matin, à onze heures et demie, sous la présidence du général Leicht, assisté de deux autres officiers généraux siégeant comme juges et de six colonels assesseurs qui ont prêté le serment traditionnel.

"Les accusés ont été amenés devant la cour et se sont assis dans l'ordre suivant: Michaeloff, Sabouroff, Weimar, Boulanoff, Lowenthal, Bernikoff et Trochianski.

"A l'exception de l'israélite Lowenthal, assez misérablement vêtu, les accusés ont tous une tenue correcte et parmi eux se distingue le Dr Weimar, vêtu de noir et portant à la boutonnière une brochette de décorations; il a les cheveux ramenés en arrière; la figure est fine et intelligente; il parait âgé de trente ans environ. Michaeloff, petit de taille, cheveux blonds, a 25 ans; c'est sur lui que pèsent les plus lourdes charges; on lui reproche d'avoir conduit la voiture dans laquelle les assassins du général Mezentzoff se sont échappés.

"A côté des accusés, prennent place sur un banc à gauche, les quatre femmes également poursuivies: Kalenkina, Malinowska, Nauson et Witagieff; elles sont modestement vêtues; l'une a un chapeau, deux portent des lunettes; sauf la dernière nommée, qui est la plus jeune, leur physionomie en général est peu sympathique.

"Le président a demandé aux accusés leurs noms. Sabouroff a déclaré que le nom qui lui était attribué n'était pas le sien et qu'il révèlerait son vrai nom au cours du procès. Mme Witagieff a fait la même déclaration. Les neuf autres ont répondu que leurs noms étaient exactement inscrits sur les registres de la cour. Tous observaient une attitude de réserve extrême.

"130 témoins ont été ensuite appelés.

St-Pétersbourg 20 mai—L'audience d'hier a duré jusqu'à minuit. Les témoignages ont porté entièrement sur l'assassinat du général Mezentzoff. Des vingt témoins qui ont paru le principal était le colonel Makaroff qui accompagnait la victime au moment de sa mort. Il a dit que bien que Michaeloff, un des accusés, ait une grande ressemblance avec le cocher de la voiture dans laquelle les assassins se sont sauvés, il ne pouvait positivement affirmer le reconnaitre. En résumé les dépositions des témoins n'ont pas aujourd'hui jeté beaucoup de lumière sur l'affaire. Michaeloff se défend avec intelligence et fait ressortir vivement les contradictions qui existent entre les témoignages.

L'audience d'aujourd'hui a présenté beaucoup plus d'intérêt. La situation de Michaeloff est devenue beaucoup plus grave. Un garçon du Tattersall a déposé catégoriquement que Michaeloff était l'homme qui était venu habillé en cocher, à l'établissement et avait essayé le cheval. Un autre garçon et le directeur du Tattersall lui-même qui est allemand étaient moins positifs pour constater son identité, mais le Président qui comprend la langue allemande a amené le directeur à être plus affirmatif dans ses réponses. Ces dépositions ont produit un effet visible sur Michaeloff qui a refusé de rien ajouter pour sa défense. Dès à présent sa culpabilité parait être établie.

Demain, on passera probablement à l'examen des accusations contre le Dr Weimar.

CHRONIQUE DU JOUR.

Un casino à Constantinople.

Paris, 21 mai—Une banque de Paris a offert de prêter une somme considérable à la Turquie à la condition qu'elle recevra l'autorisation officielle d'ouvrir à Constantinople un casino analogue à celui de Monaco.

Mariage.

Le contrat de mariage entre Mlle de Gallifet et le baron Frank Seillières a été signé hier. Près de quatre cents invités étaient présents. Parmi les cadeaux de la future on remarquait un magnifique collier avec plusieurs rangées de perles, un grand nombre de diamants, de bracelets, de broches et un portrait de la marquise de Gallifet par Dubufe. Le mariage civil a été célébré aujourd'hui à la mairie. M. Gambetta était au nombre des quinze personnages de distinction qui assistaient à la cérémonie.

Un canard.

Le dernier canard de M. de Blowitz est qu'un journal américain a offert à Bismark $130,000 pour devenir son correspondant de Berlin.

Tribunaux.

La cour d'assises d'Aix vient de juger une affaire émouvante. Voici les faits: Un nommé Cazalis et sa maitresse, Anaïs Caillol, étaient accusés d'avoir assassiné le mari de celle-ci et son beau-père, qui ont péri tous deux dans l'incendie d'une maisonnette écartée. La femme, qui est une véritable virago, s'est vantée ouvertement d'avoir eu des relations intimes avec tous les hommes de la commune à l'exception de trois et les a tous fait citer comme témoins pour confirmer ses déclarations. On suppose que Cazalis a commis le double meurtre à l'instigation de sa maitresse. L'accusé a protesté toutefois de son innocence. Le président ayant demandé à un des témoins d'Anaïs s'il ressentirait quelque émotion si on lui apprenait que sa femme vient d'être brulée vive, le témoin a répondu d'un ton si incertain que la sœur a été prise d'un fou rire.

Le juri a rendu un verdict de culpabilité contre les deux accusés, mais en leur accordant le bénéfice des circonstances atténuantes. En conséquence ils ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

D'autres procès criminels sont signalés prochainement, notamment trois affaires de parricides. L'un des procès qui certainement excitera le plus vif intérêt est celui qui se jugera sous le titre de l'affaire de Saintes. Il s'agit d'une femme du meilleur monde, Mme de T., qui vient d'être mise en état d'arrestation sous l'inculpation d'avoir, au moyen de l'acide sulphurique, aveuglé une jeune et charmante personne qu'elle soupçonnait d'être sa rivale dans le cœur de son mari. La vie de la victime a été longtemps en danger.

Depuis son arrestation, Mme de T. a deux fois tenté de se suicider.

Energie récompensée.

Grâce à l'attitude énergique du colonel Schuyler Crosby, consul général des Etats-Unis à Florence, les deux voleurs qui avaient attaqué et dévalisé, il y a quelques mois, M. et Mme Bacon de New York dans un train de chemin de fer, entre Milan et Vérone, ont été arrêtés, ont passé en jugement et ont été condamnés l'un à vingt années et l'autre à trente années de prison.

Théâtres.

Une nouvelle comédie en quatre actes, *Nos députés en robe de chambre*, par M. Paul Ferrier, a été jouée hier soir au Vaudeville. Cette pièce, amusante et sans prétention, a obtenu un succès de bon aloi.

La première des quatre représentations gratuites du Théâtre-Français sera donnée le 20 juin à l'occasion de la distribution des drapeaux aux régiments.

Ballon et Feux-d'artifice au Fort Espagnol, jeudi soir à 8 heures.

CANADA

Diner au consul général de France.

Lundi, soir, dit le *Journal de Québec*, l'élite de la société québecquoise se réunissait dans la grande salle de l'hôtel Saint-Louis, pour offrir un diner à M. Lefaivre, à l'occasion de son élévation au rang de consul-général de France. Nos lecteurs, sans doute, n'ont pas oublié que M. Lefaivre a été nommé dernièrement, docteur ès-lettres par l'Université-Laval. Le diner était présidé par l'Hon. M. Ouimet, ancien premier ministre, et parmi les personnes présentes nous avons remarqué:

MM. Chapleau, premier ministre de la province de Québec; Ross, président du conseil; Loranger, procureur-général; Lynch, solliciteur-général; Flynn, ministre des terres de la couronne; Chauveau, ancien premier ministre; Isidore Thibaudeau, ancien ministre; Fabre, sénateur; Garneau, ancien ministre; le colonel Strange, de l'artillerie royale; et MM. Beaudet, député; Charles Langelier, député; Dessane, Levasseur, Renaud, Chinic, F. Blanchet, Ribaldier des Isles, Bradley, Ernest Gagnon, Jules La Rue, Giroux, Vallières, Dr Vallée, Paul de Cazes, Marmette, Lavallée, Faucher de Saint-Maurice, Couan, Jacot, Beautey, Nazaire Turcotte, Mackay, Duquet, Lavigne, Baillairgé, Fiset, Théophile Le Droit, Joseph Hamel, Tourangeau, ancien député; Eugène Taché, Dr Fourtier, Philippe Huot, Edouard Moreau, Dubeau, Desforges, Baserque, Cointeaux, Langlois, etc., etc.

Le marquis de Canolle, le vicomte de Gallard, le baron Martin du Nord, M. Perreault, vice-consul de France à Montréal, et M. Balcer, vice-consul de France aux Trois Rivières, se sont excusés dans les termes les plus courtois, et les plus sympathiques à l'hôte du jour.

Nous ne croyons pas que Québec ait vu depuis longtemps un aussi beau diner.

Des toasts furent portés à la reine, à la France, au consul-général, aux armées françaises et anglaises, aux lettres canadiennes, et l'entrain le plus gai, l'esprit le plus gaulois ne cessèrent de régner pendant cette charmante réunion. Le colonel d'artillerie Strange, si populaire dans notre ville, a été l'objet d'attention et de gracieusetés particulières, auxquelles il a répondu en français avec cette humeur, cette verve militaire que chacun de nous lui connait. Chaque Canadien se sentait fier en voyant que la France avait voulu honorer autant le Canada que M. Lefaivre, en lui donnant la promotion méritée qu'il venait de recevoir.

En répondant au toast de la soirée, M. Lefaivre a fait le remarquable discours suivant:

Messieurs,

J'éprouve un grand embarras à répondre aux compliments si flatteurs qui viennent de m'être adressés; d'abord, parce que je ne me sens pas en état de tenir tête à des vétérans de l'art oratoire, et que je crains d'accepter une lutte par trop inégale, et parce que les sentiments les plus vifs, les plus profonds s'expriment mal à l'aide de paroles. Or, ce sont justement ceux-là que votre démonstration me fait éprouver. Et comment ne serais-je pas profondément touché par l'honneur que vous me faites en ce moment, par les distinctions que me décernent vos autorités les plus éminentes? En présence de témoignages si flatteurs, je ressens une vive gratitude; je serais confus, si je comparais l'importance de ces manifestations avec l'exiguité de mes œuvres. Mais je me garde bien de provoquer ce rapprochement. Je sais trop bien ce que vous honorez et fêtez en moi. Ce ne sont pas mes humbles mérites, ni les faibles services que j'ai pu vous rendre. C'est la sympathie, le lien de famille indestructible dont je suis, depuis cinq ans, l'expression, et qui, dans une région indépendante de la politique, unit le Canada à la France.

Oui, Messieurs, nous sommes les membres d'une même famille. Et quel plaisir de nous retrouver, après une longue séparation, d'évoquer les souvenirs communs, les jours glorieux, les déchirements cruels, les défaillances, les relèvements! Canadiens et Français, nous connaissons hélas! ces alternatives douloureuses!

Naguère encore, vos cœurs ont battu avec les nôtres quand la France mutilée, agonisante, semblait touchet à sa dernière heure. Nous n'oublierons jamais les marques de sympathie que vous nous avez données dans cette crise suprême, nous les avons reçues avec attendrissement; et depuis cette époque nous avons tourné des regards émus, affectueux, vers ces frères transatlantiques que nous avions cru perdus sans retour, vers ce rejeton de l'arbre national qui, séparé de sa tige, étend du Saint-Laurent au Mississipi ses pousses vigoureuses.

Permettez-moi, maintenant, en ma nouvelle qualité de docteur ès-lettres [docteur canadien], une citation historique. Vous vous rappelez qu'après la bataille de Cannes, le consul Emilius Varron fut félicité par le sénat romain pour n'avoir pas désespéré de la République. Eh bien! messieurs, je n'hésite pas à dire que, dans l'histoire moderne, le Canada-Français a mérité un pareil éloge, et qu'il a montré une pareille constance. Vous aussi, vous avez vu Annibal non pas seulement à vos portes, mais dans vos murs fumants et tombant en ruines; et dans votre infortune vous avez puisé un nouveau courage, un surcroit de vitalité.

Et maintenant, après cent-vingt ans, vous pouvez contempler avec orgueil votre ouvrage. Car si vous n'avez pas eu le plaisir de brûler Carthage, vous avez remporté une plus grande victoire. Vous avez conquis les cœurs des Carthaginois. Vous avez fait d'eux vos alliés et vos défenseurs. J'en prends à témoin le plus féroce des Carthaginois, mon excellent ami le colonel Strange, ce type de l'honneur anglais, aussi bon Canadien que vous, messieurs, et j'allais dire que moi-même; Strange qui personnifie admirablement les relations actuelles de la France et de l'Angleterre, dont chaque jour accroit et cimente la cordialité.

Oui, messieurs, la préservation du peuple canadien est un grand fait historique. J'ajoute qu'elle est un immense bienfait pour la France; car bien que séparé de nous politiquement, le Canada conserve à notre race, à notre civilisation une part considérable dans le développement du Nouveau Monde. En propageant notre langue, il crée et multiplie sur un immense territoire des centres populeux, reproductions fidèles de la France. Et c'est une surprise bien douce pour les voyageurs de notre nation de retrouver ici la partie française, fidèle à ses traditions religieuses, et portant au front l'auréole de la jeunesse, de la confiance dans ses destinées. La surprise et le plaisir augmentent quand nous voyons notre littérature implantée ici par une vaillante légion de poètes et de prosateurs qui cultivent avec succès tous les genres, familiers avec tous les secrets de l'art, acclimatant sur ces rives toutes les qualités de l'esprit français, et spécialement la plus précieuse de toutes, la gaîté gauloise. Mais je m'arrête, messieurs, je vois dans notre réunion plusieurs de nos écrivains les plus éminents. Leur réputation a déjà passé l'Atlantique et je ne veux pas mettre leur modestie à l'épreuve.

Je vous le dis, messieurs, avec conviction, ces conquêtes que vous avez faites sur la nature, cette magnifique colonisation, cette fécondité dans le domaine physique et intellectuel sont autant d'accroissements pour notre richesse nationale; car, c'est une extension de force, de puissance que vous donnez à la famille française, et nous serions bien ingrats ou plutôt bien peu soucieux de nos intérêts, si nous envisagions cette France-Américaine avec indifférence, et si nous ne considérions pas comme un devoir de la seconder. Mais, Dieu merci, la France ne commet pas une pareille méprise. La dignité qu'elle vient de me conférer est un gage éclatant de l'amitié et des sentiments fraternels qu'elle professe pour vous. Bientôt, j'espère, vous en recevrez des preuves plus effectives, par le concours qu'apporteront nos négociants, nos spécialistes, nos capitaux enfin à vos entreprises, par l'échange actif qui s'établira entre les produits agricoles et industriels de nos deux pays.

Vous vous rappelez, messieurs, qu'un homme d'Etat anglais qualifiait naguère la politique française de sentimentale. Eh bien! nos capitaux participent à cette sensibilité. C'est par sentiment que nous avons percé l'isthme de Suez, en face des quarante siècles qui du haut des Pyramides, nous contemplaient. Aujourd'hui, l'homme illustre, auteur immortel de ce grand ouvrage, vient à Panama pour joindre les deux océans. Pourquoi n'aurions-nous pas une ambition semblable pour le Canada, pour cette terre qui fut colonisée par Champlain, illustrée par Frontenac, D'Iberville, Montcalm, Lévis, Bougainville, etc. Eh bien, messieurs, j'espère que vous ferez bon accueil à ces capitaux sympathiques, si désireux de vous prouver notre tendresse, et que vous leur permettrez de féconder quelques-uns de *ces arpents de neige*. Ce sera la meilleure vengeance que vous puissiez tirer de Voltaire."

Trouvez-vous au Fort Espagnol, jeudi soir, à 8 heures.

—Comment les "coquilles" s'accentuent.

Un ouvrier typographe ayant à composer le membre de phrase:

"Desaix emporté par un boulet à Marengo...."

Compose par erreur:

"Emporté par un poulet."

Vient le correcteur qui, parcourant le travail à la hâte, se dit:

—Comment, poulet à Marengo?....A la Marengo.

Et il corrige.

Et, le lendemain, l'abonné lit avec stupéfaction dans son journal:

"Desaix, emporté par un poulet à la Marengo...."

—Flaubert est mort d'apoplexie. Au dire d'un de ses amis intimes, ce qui aurait précipité sa fin, c'est l'habitude qu'il avait de travailler fort avant la nuit, en combattant le sommeil par l'absorption d'une énorme quantité de café.

Pantoufles Louis XV, à l'Etoile Rouge.

Rien à payer pour voir l'ascension de ballon allez au Fort Espagnol.

Décédé hier, à 1 1/2 heure de l'après midi, à l'âge de 43 ans, LEON HAYEM, natif de Metz Département de la Moselle, Lorraine. Ses amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence No 111 rue St-Pierre, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

De la part de sa veuve.

"Southern Art Union."—Réunion au Salon des Dames de l'Hôtel St-Charles, MERCREDI SOIR, à 7 heures et demie, pour ratifier et compléter la charte. Tous les amis de cette organisation sont priés instamment d'assister à la réunion.
ROBT. MOTT,
Président par intérim.
26mai—1f

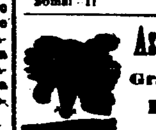

Ascenxion de Ballon.
Grande Ascension Pyrotechnique
AU
FORT ESPAGNOL.
JEUDI soir, 27 mai, à 8 heures.
Sous la direction de
Geo. W. Weingart.
Rien à payer pour assister au spectacle.
26 mai—2 f

Bureau du collecteur des taxes d'Etat, District inférieur, No 47 rue St. Louis.
Nlle Orléans. 24 mai 1880.
Avis est par le présent donné à toutes les personnes qui sont redevables à l'Etat pour licences de 1880 dans le District inférieur (2e, 3e et 5e District) de venir les régler à mon bureau.
A. J. BOUNY,
Collecteur de taxes du District inférieur.
25 mai—

Demande de Cuisinière.
UNE bonne CUISINIÈRE blanche pouvant fournir de bonnes recommandations, trouvera de l'emploi en s'adressant au coin des rues Julia et Water. 26mai—1f

E. J. HART & CO.,
IMPORTATEURS,
73 à 79 RUE TCHOUPITOULAS.
Seuls agents à la Nlle-Orléans pour
JULES MERMAN & CO., Vins de choix.
P. CLERMONT CART & FILS, Vins de cargaison.
JULES ROBIN & CO., Eaux-de-Vie de Cognard.
S. LACHMON & CO., Vins de la Californie.
En magasin et à livrer—
Vins fins en caisses, vin de P. Clermont.
Eaux-de-Vie en futailles et caisses.
Vinaigre en barils et en caisses. Vermouth.
Huile d'olives. Fruits à l'Eau de vie.
Vins rouges, blancs, doux de Californie.
Chowchow &c., de Cross & Blackwell, &c.
9mai—

CHAMPAGNE!
Vins de qualité supérieure de la maison Bouché fils & Co,
A Mareuil-sur-Ay.
DRY VERZENAY Napoleon's Cab't,
Maximum, etc. cuvée spéciale.
En bouteilles, 1/2 bouteilles, 1/4 bouteilles.
A vendre par E. J. HART & CO.,
Seuls agents à la Nlle-Orléans.
73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY.
Célestins—Hauterive—Pour la goutte, les rhumatismes, les maladies des reins et de la vessie, &c.
Grande Grille—Maladies du foie, &c.
Hôpital—Maladies de l'estomac, &c.
L'eau des Célestins est spécialement recommandée comme eau de table à cause de ses propriétés digestives et de son goût agréable.
EAU DE FRIEDRICHSHALL
(Bitter Water)
Recommandée par les médecins les plus distingués contre les migraines, les maux d'estomac, les fièvres de marais, &c.
A vendre par les importateurs, les droguistes, pharmaciens, &c.
E. J. HART & CO.,
Seuls agents à la Nlle-Orléans.
73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas
9 avril—1an, D.Mer.V

INSTITUT ST. LOUIS.
MADAME MATTHEY annonce aux familles que des raisons de santé l'obligeant à se retirer, elle a cédé l'Institut St-Louis à Mme S. FARNET, directrice de l'Institut d'Orléans. Mme Farnet est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire de faire son éloge.
Mme Matthey saisit cette occasion pour remercier les familles des nombreux témoignages d'estime qu'elle en a reçus depuis huit ans qu'elle dirige l'Institut St. Louis; elle sollicite la même confiance et le même patronage pour la nouvelle directrice.
Nouvelle-Orléans, mai 1880.

INSTITUT ST-LOUIS.
MME S. FARNET remplaçant Mme E. MATTHEY comme directrice de l'Institut St-Louis sollicite le patronage du public et de ses nombreux amis, elle s'efforcera de mériter la confiance que les parents ont toujours accordée à Mme Matthey.
Le département de l'Anglais sera entièrement sous la direction de Mlle M. S. Brown et recevra une attention particulière. Mme Farnet se félicite d'avoir pu s'assurer l'aide d'un professeur si capable et si bien connu.
Les anciens professeurs sont conservés, M. Rouen, si favorablement connu comme professeur de Français, Mme Z. Lafosse, comme professeur de Musique.
Mme FARNET,
Directrice et Principale.
16ma—1m—Dim Mer Sam

EN DEBARQUEMENT
Barque "MATHILDE"
En Magasin et en Douane;
10 pipes Vin Rouge ROUSSILLON.
175 barriques .. .. FITOU et NONREDON
20 .. .. MONTFERRAND,
12 .. .. POMEROL,
10 .. .. LUDON,
10 .. .. COTE DE BOURG,
8 .. .. COTE de FRONSAC,
4 .. .. MARGAUX,
8 .. .. CHATEAU VERNOUS
4 .. .. BLANQUEFORT,
4 .. .. CHATEAU BAGES
2 .. .. CHATEAU DULAMON
Grands Vins, crûs classés d'origine;
5 barriques Vin Rouge
1 .. .. CHAT. CLERC MILON 1875
1 .. .. CHAT. PALMER 1877
1 .. .. CHAT. MALESCOT 1877
2 .. .. CHAT. D'ISSAN 1875
155 caisses Vin Rouge Chât. Lafite, Chât. Margaux, Chât. d'Issan, Chât. Malescot, &c., &c.
.. Vins Blancs Chât. Yquem, Chât. Vigneau, Château Guiraud, Château Filhot, &c.
500 caisses SARDINES 100/4, Gillet, Dubos & Mary,
350 paniers HUILE PLAGNIOL,
70 caisses HUILE D'OLIVE VIERGE,
Extra fine,
46 futs COGNAC J. Fabre, J. Pryss & Cie., &c.
50 caisses
En bouteilles, flacks, barillets, verre.
20 barils VINAIGRE J. Freys & Cie. (très fort)
Vermouth, Absinthe, Kirsch, Bitters, Champagnes, Vins de Bourgogne, Sherries, Madère, Malvoisie, Rhum, Genièvre, Whiskies fins, Liqueurs, Eaux minérales, &c., &c., &c.
15,000 bouteilles Vin Rouge,
à $3.50, $4.00, $5.00, Montferrand, &c.
N. B.—Bouteilles vides rigrises au prix du marché.
VIN DE BORDEAUX à $1.10, $1.25, $1.50, le gallon.
VIN DE CALIFORNIE à 70 cts, 80 cts, 90 cts le gallon.

B. TREMOULET,
No 7 RUE DECATUR.
4 avril—1 D—77 Vis-à-vis la Poste.

AFFINITÉ ELECTIVE,
Non celle qui existe chez les individus, mais bien celle entre les Peuples et leur Bonheur.
Comment ces soi-disant "Creatures de Circonstances" maitrisent leurs propres destinées.
Comment elles y parviennent infailliblement en tout temps.
Faits d'un vif intérêt pour les malheureux désappointés.
Il est dit que les peuples sont des "créatures de circonstance"; ce n'est que trop souvent vrai, mais pas fatalement pour les peuples dont c'est le cas. Il est hors de doute, que l'homme doit créer sa propre destinée, se rendre maître des circonstances et non en devenir l'esclave. Ce n'est pas chose impossible, mais au contraire, facile à accomplir. Les circonstances dépendent du genre humain, et il n'est pas de raison, sauf le manque de volonté, pour qu'elles ne soient pas gouvernées par lui. Surtout, est-ce vrai quant à la santé. L'état normal de la nature est la santé, et les organes du corps fonctionnent constamment à la seule fin de la conserver. Quand on abuse de ces organes ou les néglige, ils se dérangent, mais alors seulement. Il est donc certain que nous pouvons choisir notre propre destinée en tant qu'il s'agit de santé. Voilà notre affinité élective.
Un jeune homme vigoureux et plein de santé mit toute son ambit on à se procurer de la fortune. Vers ce but il dirigea tous ses efforts. Quand arriva l'âge mûr, il possédait la fortune, mais sa santé était complètement ébranlée et ses richesses rendirent bien amère son misérable état. Son affinité élective était la richesse plutôt que la santé. Par des moyens sans nombre, des milliers de personnes partagent ce sort. Excès de travail, négligence, manque de précaution, abus tous amenant la mauvaise santé et conséquemment le malheur. Le cas le mieux démontré de cette vérité se trouve dans la négligence presque universelle du foie et des reins. Les organes les plus importants du corps humain semblent être ceux qui occupent le moins notre attention, et dont cependant on abuse le plus. On les fait beaucoup fonctionner, et mais, avec des solides et des liquides qui ne leur conviennent pas, puis ils ne sont pas aidés dans le travail qu'ils opèrent. Est-il surprenant qu'ils soient parfois rebels? Certainement il est difficile de les bien atteindre, mais pas impossible. Il y a des milliers de remèdes qui agissent sur le foie, et un grand nombre, sur les reins, mais ce n'est que récemment qu'une composition scientifique a été découverte, laquelle immanquablement régularise, soulage et entretient en parfait état ces deux organes importants du système. Le "Warner's Safe Kidney and Liver Cure" est cette composition qui triomphe de tous les cas, qui fournit au foie et aux reins la nourriture qu'il leur faut, absolument comme la viande fournit au sang la substance nécessaire à sa formation. Il sert de tonic au système et prévient cette lassitude qui nous vient de la maison. Enfin, c'est une affinité que tout le monde devrait vouloir posséder. Comme elle se vend dans toutes les pharmacies du monde entier, il est facile de se la procurer, ne l'oubliez pas.

POUR LE
Nouveau Lac.
Bureau de la Compagnie New Orleans City Railroad,
No 124 rue du Canal.
Nlle-Orléans, 10 mai 1880.
A PARTIR de LUNDI, 10 mai, les trains partiront de l'embarcadère Canal et Carondelet pour le
NOUVEAU LAC
à 6 h. et quart et 7 h. du matin, et ensuite toutes les heures jusqu'à 2 h. de l'après-midi. Après 2 h. ils partiront toutes les demi-heures jusqu'à 9 h. et demie du soir. Dernier train du lac, 10 h. et demie du soir. Les trains partiront tous les quarts d'heure le dimanche après midi.
Prix, aller et retour, 15 cts.
C. E. EVANS, Surintendant.
11 mai—

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1880.
Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac.
Dépôt au coin des rues Canal et Basin.
A dater du 1er mai et jusqu'à nouvel ordre, les trains le dimanche partiront à chaque heure, de 7 heures du matin à 10 heures du matin; et alors toutes les demi-heures jusqu'à 3 heures de l'après-midi; après quoi tous les quarts d'heure.
Dans la semaine de 9:30 à 9:10, alors à chaque heure jusqu'à 3. Ensuite toutes les demi-heures jusqu'à 5; après quoi toutes les vingt minutes.
1er mai—1m T. S. WILLIAMS,
Directeur Général.

PROMENADE CONCERT
—AU—
SPANISH FORT
Chaque Soir.
Trains toutes les 20 minutes après 3 heures.
7 mai—1m

PARC
—DU—
FORT ESPAGNOL.

Eug. KROST,
(LOCATAIRE)
Concert tous les soirs par un grand orchestre sous la direction du Professeur B. MOSES.
Illumination splendide à la lumière électrique.
RESTAURANT
Ouvert maintenant dans la
SALLE DES CONCERTS.
PHIL. BILLMANN,
Propriétaire de l'établissement Boudro au Vieux Lac, Maitre de Salle.
Les seules communications téléphoniques avec le Téléphone Exchange.

AUG. MANNESSIER,
Glacier, Limonadier, etc.
Célèbre Bière Lager glacée de Wm. J. Lemp.
Rafraichissements de toutes sortes,
VINS,
LIQUEURS,
LIMONADES,
SODA,
CIGARES,
ETC., ETC.
Seront promptement servis par des garçons polis.
20mai—7f

BUREAU DE LA Compagnie d'Assurances Mutuelles du Crescent.
NLLE-ORLEANS, 23 MAI 1880.
TRENTE-UNIÈME ETAT ANNUEL.
LES Directeurs, conformément à la charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1880:

Primes d'incendie	$161,735 06	
Primes maritimes	32,461 44	
Primes de rivières	80,640 99	274,837 49
Total des primes	$274,837 49	
En moins, réserve pour risques non-terminés	35,306 00	239,531 49
En moins, réassurances	20,070 08	
Primes remboursées	4,655 82	24,725 90
		$214,805 59
Pertes—		
Pertes d'incendie	$64,253 86	
Pertes maritimes	10,327 38	
Pertes de rivières	52,068 51	
	$126,549 75	
Taxes, dépenses, escomptes, paudis et pertes, moins intérêts, loyer, sauvetages, etc.	40,020 20	166,569 95
Profits nets		$48,235 64
La compagnie possède l'actif suivant:		
Billets à recevoir	$23,327 17	
Prêts sur bons et hypothèques	27,740 00	
Prêts sur garanties	25,780 00	
		77,357 17
Prêts sur demande avec garanties collatérales	$49,570 00	
Argent en caisse	51,811 35	
		101,381 35
Propriété foncière—bureau	$35,000 00	
Autre immeuble de ville	11,000 00	
Immeuble à la campagne	12,600 00	
		58,600 00
Actions et bons, 10,000 actions consolidés de ville	3,500 00	
23 actions State National Bank	2,300 00	
500 certificats de la Convention d'Etat, 103 city school time	473 26	
100 actions Valette Dry Dock Stock, 50 actions Good Intent Towboat Stock, 47 actions New Harbor Protection Stock, 100 actions Pacific Railroad Stock, dépôt à la Banque Mechanics and Traders	8,251 40	
Primes en voie de recouvrement		14 424 68
Provenant de vieux comptes		15 255 48
		12 000 00
		$279,618 66

L'exposé précédent est la condition vraie et correcte de l'état des affaires de cette compagnie.
W. R. LYMAN, Président.
CHAS. E. RICE, Secrétaire.
Juré et signé devant moi ce 22me jour de mai, 1880.
ALFRED INGRAHAM, notaire.
Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, après avoir payé dix pour cent en argent aux actionnaires, de donner quinze pour cent en argent sur les primes participantes nettes, payable LUNDI, 14 juin prochain.

—DIRECTEURS—
Samuel B. Newman, Samuel H. Kennedy,
Theo A. Adams, Adam Thomson,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
Edw. J. Gay, Simon Hernsheim,
Alf. Moulton, Frederick Camerden,
Edw. Malle, George Martin,
Paul E. Mortimer, George W. Sentell,
W. B. Conger, John M. Parker
Reuben G. Bush, W. W. Swain,
Harry L. Flash, A. H. Seward
J. J. Reiss, U. Marinoni,
Lucien Delery, Chas. H. Dolsen,
Louis Prados, B. P. Grigsby.
W. R. Lyman. 25 mai—

Quatorzième Etat Annuel
DE LA
Compagnie d'Assurance des Factors and Traders,
37......Rue Carondelet......37
Nouvelle-Orléans, 21 mai 1880.
Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient le bilan de ses affaires pour l'année fiscale finissant le 30 avril 1880.

Primes pour l'année.

Sur les risques contre l'incendie	$393,309 44	
Sur les risques de rivière	185,172 75	
Sur les risques maritimes	27,650 01	
		$606,723 20
Moins les primes non expirées 1879-80	76,809 00	
Moins les primes remboursées	5,207 01	
		$82,016 01
Primes gagnées nettes		$424,707 19

Pertes payées.

Sur les risques contre l'incendie	$ 62,506 55	
Sur les risques de rivière	142,552 77	
Sur les risques maritimes	8,381 64	
	$213,440 96	
Ajoutez les réassurances	30,995 24	
Escomptes	25,522 74	
Taxes d'Etat et de ville	19,180 94	
Bureau des réassureurs de la Nlle-Orléans (N. O. Board of Underwriters)	6,164 78	
Frais généraux	41,166 93	
Profits et Pertes	13,749 41	350,101 00
Reliquat		$74,606 19
Ajoutez l'intérêt, l'escompte et les épargnes reçues		82,367 60
Profits nets		$156,973 79
Déduisez le premier intérêt semi-annuel de cinq pour cent payé et le second de cinq pour cent dû maintenant		100,000 00
		56,973 79
Réserve pour les pertes non-établies et non-payées		22,790 00
Reliquat à être partagé sur les primes nettes		34,183 79

La Compagnie possède l'actif suivant:

Argent en mains	$136,309 66	
Comptes en voie de perception	79,301 77	
Billets recevables sur garanties	330,281 68	
Billets recevables pour des primes	6,816 73	
Actions de Banques et diverses	156,389 50	
Bons de ville, d'Etat et autres, Bons des E.-U. excepté	184,837 00	
Bons de circulation des E.-U., Bons de 6 pour cent 1881	12,400 00	
Bons de 4 pour cent des E.-U.	107,509 00	
Propriété foncière	31,600 00	$1,089,546 33

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Signé sous serment devant moi, ce 22me jour de mai 1880.
(Signé) ED. IVY, Notaire.

A une réunion spéciale du Conseil de Direction, tenue le 20 du courant, il a été résolu de payer sur demande un second intérêt semi-annuel de 5 pour cent au 30 avril 1880, faisant 10 pour cent par an sur le capital actions de la Compagnie, et un dividende comptant de quinze pour cent aux actionnaires sur la somme $227,868 44 de leurs primes de partage nettes, pour l'année finissant le trente avril 1880.
E. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS:
John I. Noble, L. C. Jurey,
John Chaffe, Wm. Hartwell,
Richard Milliken, C. J. Leeds,
J. L. Warren, A. T. Janin,
Sam'l Friedlander, A. M. Bickham,
A. A. Yates, Henry Abraham,
R. M. Walmsley, Louis Bush,
A. H. May, A. Brittin,
T. Lyle Lyon, G. W. Sentell,
Samuel H. Boyd, Wm. Cunningham,
F. F. Rabineau, John I. Adams,
Chas. Chaffe, E. T. Buckner.
25 mai—7f

TAPIS ET COUVERTURES
Nettoyés et remis à neuf par un procédé français nouveau et au moyen de la vapeur. Tapis de salons et autres enlevés dans le plus bref délai, emmagasinés pendant l'été et reposés pour l'hiver. Pleine et entière sécurité fournie aux familles qui honoreront le soussigné de leur confiance. Tout ordre laissé à la maison principale, rue du Canal, No 195, ou à la succursale, rue des Magasins, No 640, sera exécuté avec soin et promptitude.
23mai—1m J. S. HERBELIN.

Avis aux Boulangers.
JE REMERCIE mes nombreux amis boulangers du patronage qu'ils m'ont accordé jusqu'à ce jour, et je profite de l'occasion pour leur annoncer que j'ai obtenu l'agence de la RIVERDALE COMPRESSED YEAST de Chicago. Ce levain est le seul convenable au climat. A vendre à partir d'aujourd'hui.
OSCAR GABIC, seul agent,
20 mai—1m Dépôt 18 rue des Français.

A LOUER.
Une MAISON basse, rue des Remparts à tomber le jardin ancoignure Esplanade contenant trois chambres, galeries, appartement dans les mansardes, hangar dans la cour, etc. S'adresser à
A. PETOT,
25 mai— 17 rue Esplanade.

Souliers fins en tous genres.
POUR DAMES, DEMOISELLES, ENFANTS, MESSIEURS et GARÇONS.

GRAND DEBALLAGE DE CHAUSSURES
Nouvelles pour Printemps.
Arrivages de consignations tous les jours par steamers et chemins de fer, ce qui donne à la maison les grandes facilités pour les ventes à bas prix.
Les Ordres de la campagne seront fidèlement exécutés.
On expédie des Catalogues, sur demande, dans toutes les parties du pays.
Seule agence pour le véritable Soulier
BLACK CROOK.
L'Etablissement est ouvert le DIMANCHE jusqu'à une heure.
PRIX FIXE.
L'ETOILE ROUGE
ARTHUR DURIEU,
Propriétaire.
COIN CANAL ET BARONNE.
4 mai—1 mois

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
H. BILLARD,
Successeur de HEBERT & CIE.,
59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.
NOUVEAUTÉS LITTERAIRES reçues par les derniers arrivages:

Mémoires du Prince de Metternich, 2 vol. in 8o	$7 00
Mémoires de Mme de Rémusat, 3 vol. in 8o	9 00
Chandineux (Mme Claire)—La Dot Réglementaire	1 25
Lindau—Peines Perdues	1 25
Eugène Faivre—Deux Gueuses	1 25
Boisgobey—L'Héritage de Jean Tourniquet	1 25
Houssaye—La Couronne de Bleuets	1 25
Boisgobey—Du Rhin au Nil	1 50
Delpit A.—Le Mariage d'Odette	1 25
Lacretelle—Monsignore	1 00
Richebourg—Un Calvaire	1 25
A. Dumas—La Question du Divorce	2 00
Le Père Didon, de l'Ordre de St-Dominique—Indissolubilité et Divorce	1 40
Masseras E. Un Essai d'Empire au Mexique	1 40

PAPIERS PEINTS,
Livres Classiques Français et Américains.
ARTICLES POUR BUREAUX.
Abonnements à la lecture,
PRIX REDUITS!!!
6mai—

Franklin Steam Sash and Blind Factory.
C. Malone, Propriétaire.
Au coin des rues Franklin et Clio.
FABRIQUE de Châssis et de Jalousies, Bois scié, passé au tour, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les cars du dépôt de Jackson passent devant la porte. Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude.
4 mars—1an. DMerV.

Demande d'emploi.
UN excellent PATISSIER, parlant le français et l'italien désirerait trouver comme tel de l'emploi, en ville ou à la campagne, dans un restaurant, une confiserie ou une famille. Ayant travaillé pendant nombre d'années en Europe et en Amérique dans des établissements français, il peut fournir de bons certificats de service. S'adresser au No 60 de la rue Dauphine.
25 mai—2t

A VENDRE.
TABLES DE BILLARD, PHELAN & CALLENDER, d'occasion, 4 1/2 x 9 de grandeur, en parfait état, et aussi bonnes que si elles étaient neuves. Elles seront vendues à bon marché. S'adresser rue St. Charles, No 53. 23 mai—

E. FRANTZ. E. OPITZ.
FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BONNET & Cie.,
Montres, bijouterie.
65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti
Nlle-Orléans.

BIJOUTERIE
ET MONTURE DE
DIAMANTS.
DIAMANTS.
N. B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.
Veuet—1an DMerV

CHAMPAGNE DELMONICO,
En Bouteilles, Demi et Quart,
—DE LA—
Maison Delbeck & Cie, de Reims.
M. E. LAMONTAGNE,
52 Beaver St., New-York,
Agent pour les Etats du Nord.
M. A. NADAL,
40 Decatur St., New-Orleans.
Agent pour les Etats du Sud.
20déc—6m MerV

SOUTHERN YACHT CLUB.
Grandes Régates à la voile, au Nouveau Lac.
Réglées par les Statuts du S. Y. C., avec marine de profession.
MARDI, 25 mai 1880,
Pour Yachts de 1re et de classe.
JEUDI, 27 mai 1880,
Pour Yachts de 3e et de 3e classe.
PRIX:

1re classe	$150 00
2e do	100 00
3e do	75 00
4e do	50 00

JUGES
W J Hare, J B McConnell, J D Huger.
TIMERS.
J A Morris, Hy Bensabel, Geo W Leonard
COMITÉ DE RECEPTION.
Gus Pitot, Chairman.
A P Mason, Geo P Agar, C Mehle,
H J Affleck, W B Packer, G T Beauregard
W A Peel, W H Bonham, E B Carrière,
Hy Denegre, S S Rainey, C J Soniat,
A Freileen, W Tchomberg, J A Glasson,
W Gwyn, Frank J Howard, Edgar Hincks,
Ed Jonas, A B Wheeler, Frank Kennedy,
C C Labouisse, Geo A Williams, Geo Lessassier,
C L Walker, A A Lelong, A Luria.
Les membres et les invités devront porter leurs insignes. Le dernier coup de canon sera tiré à l'arrivée du train d'une heure.
A. H. HARRIS.
22 mai—4f Secrétaire

PRINTEMPS! ÉTÉ!!
ONE PRICE Clothing Store,
195, 197, 199 Old Levee, coin Ste Anne.
NOUS offrons en vente à partir de Samedi, 17 avril, le plus bel assortiment d'HABILLEMENTS tout faits pour hommes, jeunes gens et enfants, aux prix les plus avantageux de la ville. Toutes nos étoffes ont été commandées aux mois de novembre et décembre, c'est-à-dire avant la hausse.
Tout notre stock est frais et nouveau genre.
CHAPEAUX!
Immense assortiment de CHAPEAUX DE PAILLE.
Une ligne complète de Chapeaux de laine, feutre, Chapeaux de soie, haute forme, meilleur marché qu'aucun autre magasin en ville.
Première Communion!
Habillement complet pour Première Communion: Paletot alpaca, Pantalon blanc, Gilet piqué blanc, Cravate en bonne qualité, coupe élégante, tout pour $4 00.
Habillements sur commande!
Des coupeurs de premier ordre sont chargés de la commande. Nos étoffes sont de la dernière mode.
Articles de toilette, Malles, Valises, Chemises blanches et couleur, cols, etc., etc., etc.
MICHEL LION,
Coin Levée et Ste-Anne.
P.S.—Demande de Soixante quinze Tailleurs de premier ordre—25 pour Paletots, 25 pour Gilets, 25 pour Pantalons.
17 avril—2m

LES HERITIERS DE J. LEVOIS
133 rue du Canal.
ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public que dans le but de liquider certains intérêts dans la succession de feu J. LEVOIS, ils se sont décidés à sacrifier leur grand stock de
Marchandises sèches de Printemps et d'Eté,
IMPORTÉS PAR EUX.
A partir de LUNDI, 10 du courant, ils offriront leurs marchandises à des prix extrêmement réduits afin d'écouler rapidement leur assortiment. Ceux qui voudront des marchandises de choix à des prix raisonnables sont priés de venir examiner celles que nous avons en magasin.
9 mai—

GRAND BAZAR D'HABITS et de LINGE FAIT
—DE—
GODCHAUX,
81 & 83 RUE DU CANAL.
NOUS OUVRIRONS
MARDI, 18 MAI 1880,
le plus grand assortiment d'habits en alpacas de soie et gros grain, de notre propre fabrique, et le meilleur marché qui ait jamais été offert en cette ville, pour hommes, jeunes gens, petits garçons et enfants.
Le Département de Linge fait
de notre immense établissement est rempli d'articles de première classe parmi lesquels un superbe stock de
CHEMISES.
Le succès sans pareil dans la vente de ces chemises qui vont à ravir est une garantie suffisante de leur valeur supérieure, comparée à celle des autres faiseurs.
LINGE DE DESSOUS
—ET—
BONNETERIE.
Nous avons tous les meilleurs genres de marchandises étrangères et américaines des plus bas prix aux prix les plus élevés et des meilleurs modèles.
16mai—

Papiers Peints pour Tentures,
FRANÇAIS ET AMERICAINS.
STORES DE FENÊTRES.
TOUS LES DERNIERS GENRES
A TRÈS BAS PRIX.
NEWHALL,
mai—1mPP 40 rue du Camp.

TAPIS. TOILES CIRÉES. NATTES DE CHINE.
ELKIN & Co.,
100..........Rue du Canal..........100
Ont un grand assortiment des marchandises ci-dessus.
Aussi, STORES et RIDEAUX DENTELLE, CORNICHES et TRINGLES A CORNICHES, NATTES COCO et NAPIER.
Aux prix les plus réduits.
11avril—3mPP

NATTES, TAPIS, TAPIS, NATTES,
Le plus grand stock qu'il y ait au Sud. Prix inférieurs à ceux de New York. Venez voir nos marchandises.
A. Brousseau's Son,
17......RUE DE CHARTRES......17
STORES,
Rideaux en dentelle et Dentelle Nottingham.
Articles pour Tapissiers.
Toiles cirées, Linoleum
Etoffes pour Rideaux,
Grande Variété.
15déc—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 25 MAI—CLASSE No 124.
Tirage de 4 heures P. M.

1	8	22	41	28	66	35	71	51	17	47	11	27

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans le salon de la Compagnie.
Témoignez nous apposons notre signature
ce 25 mai 1880—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS E. FEIN,
Commissaires.
Les prix de ces tirages sont payés dans tous les temps.